



RECU EN PREFECTURE

Le 17 décembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20201210-D00628410-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 décembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 3 décembre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI (avec vote électronique) : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE.

Étaient présents en visio-conférence (avec vote électronique) : M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Pierre-Charles HENRY (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Thierry PETAMENT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Marie ZEHAF.

Étaient présents en visio-conférence (sans vote électronique) : M. Hasni ALEM, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO.

Secrétaire : M. Guillaume BAILLY.

Étaient absents : M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD.

Procurations de vote : M. Hasni ALEM à Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Nathalie BOUVET à Mme Agnès MARTIN, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Annaïck CHAUVET à M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie ETEVENARD à M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 2), M. Damien HUGUET à M. François BOUSSO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, Mme Laurence MULOT à M. Ludovic FAGAUT, M. Thierry PETAMENT à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 32), M. Maxime PIGNARD à Mme Christine WERTHE, Mme Françoise PRESSE à Mme Valérie HALLER, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Claudine CAULET, M. André TERZO à M. Christophe LIME.

OBJET : 46. Reconversion du site Saint-Jacques - Désaffectation de la parcelle cadastrée section AV n° 13 Avenue du 8 mai 1945 / Rue Girod de Chantrans

Délibération n° 2020/006284

Reconversion du site Saint-Jacques

Désaffectation de la parcelle cadastrée section AV n° 13

Avenue du 8 mai 1945 / Rue Girod de Chantrans

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

| | Date | Avis |
|-----------------|------------|-------------------|
| Commission n° 2 | 24/11/2020 | Favorable unanime |

Résumé :

Par acte du 11 juin 2020, la Ville de Besançon a vendu au CHU une emprise foncière située à l'angle de l'avenue du 8 mai 1945 et de la rue Girod de Chantrans.

La collectivité s'est engagée dans l'acte de vente à désaffecter cet espace, jusque-là ouvert au public, avant la fin de l'année 2020.

Pour ce faire, le périmètre concerné a été clôturé pendant plusieurs semaines afin d'en interdire l'accès au public.

Le Conseil Municipal peut ainsi constater la désaffectation de cette emprise.

Par deux délibérations du 12 décembre 2019, le Conseil Municipal a :

- prononcé le déclassement du domaine public communal d'une emprise foncière de 1 466 m² constituée d'un espace engazonné et d'un alignement d'arbres cadastrée section AV n° 13 et située à l'angle de l'avenue du 8 mai 1945 et de la rue Girod de Chantrans,
- décidé de sa cession au profit du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon lequel procédera ultérieurement à sa revente au profit de l'opérateur désigné pour porter le projet de reconversion du site Saint-Jacques.

Pour mémoire, il est rappelé que ce foncier fait partie de la réflexion globale de Saint-Jacques. La modification en cours du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur « Centre ancien » le positionne dans un sous-secteur constructible en fixant des principes de composition urbaine permettant de garantir une bonne visibilité de la future grande bibliothèque depuis le pont Canot.

L'acte de vente a été signé en date du 11 juin 2020. Il prévoyait notamment que la commune s'engageait à procéder à la désaffectation du bien au plus tard fin 2020 dans les conditions prévues à l'article L. 2141-2 du Code de la Propriété des Personnes Publiques.

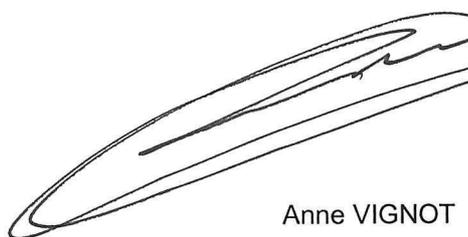
Pour ce faire, le périmètre concerné a été clôturé du 16 octobre au 7 décembre 2020 de façon à en interdire l'accès au public.

Maître Brice MAHEAS, Huissier de Justice, a constaté par 3 fois, l'impossibilité d'accès du public à la parcelle concernée : en début, milieu et fin de période.

La désaffectation peut donc être constatée par le Conseil Municipal.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal constate la désaffectation de la parcelle cadastrée section AV n°13 d'une surface de 1 466 m² sise à l'angle de l'Avenue du 8 mai et de la rue Girod de Chantrans.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0